Candidature au contrôle de connaissances en vue d'une admission dans un établissement public à la rentrée 2023 d'un élève scolarisé dans un établissement privé hors contrat ou instruit dans la famille

Ce document est à compléter et à envoyer par mail exclusivement à andy.armongon@ac-guadeloupe.fr accompagné :

- **D'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;**
- **D'une copie des bulletins trimestriels de l'année en cours ;**
- **Pour les jeunes instruits à domicile : les deux derniers rapports de contrôle.**

Merci d'indiquer en objet du mail : ***Test privé public + nom et prénom de l'enfant.***

Les épreuves du contrôle de connaissances se dérouleront au mois d'avril. Les modalités pratiques (lieu, horaires) vous seront communiquées ultérieurement.

Elève	Représentant légal
Nom : ……	Civilité : ……
Prénom : ……	Nom : ……
Date de naissance : ……	Prénom : ……
Lieu de naissance : ……	Adresse : ……
Classe actuelle : ……	…… ……
Etablissement actuel : ……	Téléphone : ……
LV1 : ……	**Adresse mail obligatoire* :** ……
	Date et signature :

En cas de réussite : classe souhaitée …… option/spécialité professionnelle ……

Pour les élèves souhaitant intégrer une classe de première ou de terminale, après avoir obtenu un avis favorable, la commission du rectorat décidera des enseignements de spécialité ou de la filière en fonction des places disponibles de la même manière que les élèves issus de l'enseignement public.